## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DECISION DU** 

### TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

17/11/2017

N° E17000183 /33

# LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

### Décision désignation commissaire

Vu enregistrée le 17/11/2017, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune de Cussac-Fort-Médoc demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

projet de plan local d'urbanisme pour la commune de Cussac Fort Médoc;

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 123-1 et suivants et R.123-5 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

#### **DECIDE**

- <u>ARTICLE 1</u> : Monsieur Richard PEDEZERT est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.
- **ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.
- ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de la commune de Cussac-Fort-Médoc et à Monsieur Richard Pedezert.

Fait à Bordeaux, le 17/11/2017

Pour le Président, Le magistrat délégué, Pour expédition conforme

e Greffier.

Romain ROUSSEL